

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Sous la présidence de Cédric GOUTH, Maire

**Membres présents :** Cédric GOUTH, Jean-Marc ROSIER, Carole ASTIE, Alain PIERRET, Nathalie JACOB, Abdelmajid MAUCHE, François GROSDIDIER, Gérard BALDISSERA, Amanda ADAM, Chantal SCHUSTER, Patrick MOUSSLER, Isabella DE SIMONE, Patrick PIERRET, Michèle PROUST, Férit BURHAN, Fatiha ADDA, Adil TYANE, René LEUCART, Louisa BENZAID, Béatrice LAMBINET

**Procurations :** Erfane CHOUIKHA à Cédric GOUTH, Marie-Bernadette CHARBONNIER à Nathalie JACOB, Alain MERTZ à Fatiha ADDA, Hatice KAYA-KARAGOZ à Michèle PROUST, Albert KOEPEL à Béatrice LAMBINET, Jean-Louis PERRIN à Abdelmajid MAUCHE, Clarisse MEYER à Amanda ADAM, Christine FITTANTE à Gérard BALDISSERA, Jacques CLEMENT à René LEUCART

**Membres absents excusés :** Erfane CHOUIKHA, Marie-Bernadette CHARBONNIER, Alain MERTZ, Hatice KAYA-KARAGOZ, Albert KOEPEL, Jean-Louis PERRIN, Clarisse MEYER, Christine FITTANTE, Jacques CLEMENT, Michel MARLIOT, Laurence BURG, Brigitte ZERRES

**Membres absents :** Chloé MARTINEZ

### Point n°16 – Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 – Budget ZAC des Chiloux

Convocation expédiée et affichée le : 29 mars 2019			
En exercice	Présents	Procurations	Suffrages exprimés : 29
33	20	9	pour : 29 contre : 0 Abstention(s) : 0 non votant(s) : 0

Vu les résultats de clôture de la gestion 2018,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité,

- de procéder à l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 comme suit :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215707514-20190415-DCM16-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2019

Publication : 15/04/2019

<b>POUR MEMOIRE : RESULTAT ANTERIEUR</b> - d'investissement - de fonctionnement	Excédent Déficit 2 033 630.38
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE CUMULE</b> - d'investissement - de fonctionnement	Excédent Déficit 2 008 815.42 2 169 118.92
<b>RESTES A REALISER DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b> - en dépenses - en recettes SOLDE	
<b>BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b> Le solde des restes à réaliser, positif ou négatif, s'ajoute au déficit d'investissement <b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b> 1. Affectation prioritaire au déficit de fonctionnement (art. 002 « Déficit antérieur reporté ») 2. Affectation complémentaire en réserve obligatoire à hauteur du besoin de financement de l'investissement (art. 1068)	2 169 118.92
<b>AFFECTATION DU SOLDE RESTANT DE FONCTIONNEMENT</b> également en compte 1068 ou article 002 « Excédent antérieur reporté »	2 008 815.42

Pour extrait certifié conforme,  
WOIPPY, le 9 avril 2019

Le Maire,



Cédric GOUTH

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215707514-20190415-DCM16-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2019

Publication : 15/04/2019